

Programme d'études techniques

Diplôme d'études collégiales

TECHNIQUES D'ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE

140.A0

140.A0

Techniques d'électrophysiologie médicale

1998

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 1/3

Durée totale : 2865 heures

Formation générale :

660 heures/contact

Formation spécifique :

2205 heures/contact

(Durée maximale allouée pour l'enseignement clinique : 900 heures/contact)

Conditions particulières d'admission :

- Mathématique 436
- Physique 534

Secteur de formation : 19 – Santé

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux de travail et de l'éducation.

La Direction générale de la formation professionnelle et technique remercie les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Denis Burelle
Cardiologue
Institut de cardiologie de Montréal

Lili Doucet
Technicienne
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Yvon Doyle
Office des professions

Daniel Gendron
Neurologue
Hôpital neurologique de Montréal

Michel Legros
Association des technicien(ne)s et
technologues en électrophysiologie du
Québec

Pierre-Paul Milette
Chef de service d'électrophysiologie
Cité de la Santé de Laval

Renée Moreau
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jasmin Parent
Technicien
Hôpital Enfant-Jésus, Québec

France Pellegrini
Technicienne
Hôpital Royal-Victoria

Sylvie Roussin
Association professionnelle des technologues
diplômés en électrophysiologie médicale

Serge Thibault
Association des hôpitaux du Québec

Milieu de l'éducation

Anne-Marie Dardenne
Enseignante
Collège Ahuntsic

Ingrid Ruscica
Enseignante
Collège Ahuntsic

Marjolaine Tremblay
Enseignante
Collège Ahuntsic

Jean-Claude Solange
Directeur adjoint des études
Collège Ahuntsic

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité du projet

Marie Pépin
Responsable au secteur Santé
Ministère de l'Éducation

Jean-Claude Solange
Directeur adjoint des études
Collège Ahuntsic

Conception et rédaction

Marie Laverdière
Enseignante
Collège Ahuntsic

Louis Gagnon
Conseiller technique en élaboration de
programmes

Collaboration à l'élaboration

Jean-Pierre Bonin
Conseiller pédagogique
Collège Ahuntsic

Lili Doucet
Technicienne
Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Anik Gosselin
Chef technicienne
Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

Pierre-Paul Milette
Chef de service d'électrophysiologie
Cité de la Santé de Laval

France Pellegrini
Technicienne
Hôpital Royal-Victoria

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des services
linguistiques du Ministère

Traitement de texte

Huguette Dussault
Secrétaire
Collège Ahuntsic

Odile Béland
Agente de secrétariat
Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

	Page
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE	3
VOCABULAIRE UTILISÉ	9
 PREMIÈRE PARTIE	
VUE D'ENSEMBLE	11
BUTS DU PROGRAMME	13
LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	15
 DEUXIÈME PARTIE	
OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE	17
00TX Analyser la fonction de travail	19
00TY Exploiter des données informatisées	21
00TZ Établir, en situation professionnelle, de bonnes relations interpersonnelles	23
00U0 Appliquer des mesures de santé et de sécurité en électrophysiologie médicale	25
00U1 Prodiguer des soins de base en électrophysiologie médicale	27
00U2 Établir des liens entre le fonctionnement des appareils et l'aspect des signaux enregistrés	29
00U3 Optimiser le captage et le traitement des signaux bioélectriques	31
00U4 Établir des liens entre la production des signaux bioélectriques et l'anatomophysiologie des systèmes explorés	33

00U5	Analyser les déterminants pathologiques et pharmacologiques au regard des examens électrophysiologiques	35
00U6	Analyser des données en électrophysiologie labyrinthique	37
00U7	Analyser des données en électrophysiologie neuromusculaire et en potentiels évoqués	39
00U8	Analyser des données en électrophysiologie cardiaque	41
00U9	Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte	43
00UA	Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant	45
00UB	Analyser des données en polysomnographie	47
00UC	Effectuer des examens en potentiels évoqués	49
00UD	Effectuer des examens en électrophysiologie labyrinthique	53
00UE	Effectuer des examens en électrophysiologie cardiaque	55
00UF	Effectuer des examens en électrophysiologie neuromusculaire	59
00UG	Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte	63
00UH	Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant	65
00UJ	Effectuer des examens en polysomnographie	67

PRÉSENTATION DU PROGRAMME*

Le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités) et une composante de formation spécifique de 64 **b** unités.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du projet de formation. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de formation spécifique au programme.

* Dans ce document, le terme «programme» fait référence à la partie ministérielle du programme d'études techniques.

OBJECTIFS DES COMPOSANTES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

A. FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

La formation générale commune assure l'accès de tous les élèves à un fonds culturel commun et comprend des objectifs de formation dans les domaines suivants :

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 7 1/3 unités.

En *Français, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C analyser des textes littéraires appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans un texte cohérent et correct (ensemble 1);
- C situer les représentations du monde proposées par des textes appartenant aux courants littéraires et en rendre compte dans une dissertation explicative (ensemble 2);
- C apprécier la littérature québécoise actuelle dans la littérature du XX^e siècle et en rendre compte dans un essai critique (ensemble 3).

En *Anglais, langue d'enseignement et littérature* (7 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou* C to carry out the analysis and production of various forms of discourse (set 1);
- C to apply a critical approach to literary genres (set 2);
- C to apply a critical approach to a literary theme (set 3).

2. **LANGUE SECONDE**,
selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités, les élèves doivent atteindre l'un ou l'autre des objectifs qui suivent et ce, selon leur niveau de compétence lors de l'admission au collégial.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en anglais avec une certaine aisance (ensemble 1);
- C communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires (ensemble 2);
- C dissérer en anglais sur des thèmes littéraires ou culturels (ensemble 3).

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- ou*
- C communiquer en français avec une certaine aisance (set 1);
 - C communiquer avec aisance en français (set 2);
 - C traiter d'un sujet culturel et littéraire (set 3).

3. **PHILOSOPHIE O U “HUMANITIES”**,
pour un total de 4 1/3 unités.

En *Philosophie* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- C traiter d'une question philosophique de façon rationnelle (ensemble 1);
- C présenter des conceptions modernes et contemporaines de l'être humain et en montrer l'importance (ensemble 2).

En *“Humanities”* (4 1/3 unités), les objectifs poursuivis sont :

- ou*
- C to apply a logical analytical process to how knowledge is organized and used (set 1);
 - C to apply a critical thought process to world views (set 2).

4. **ÉDUCATION PHYSIQUE**,
pour un total de 3 unités, les objectifs poursuivis sont :

- C se situer au regard de sa santé (ensemble 1);
- C appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans une activité physique (ensemble 2);
- C gérer la pratique régulière de l'activité physique dans une perspective de santé (ensemble 3).

B. FORMATION GÉNÉRALE PROPRE (6 unités)

La formation générale propre consolide et enrichit les objectifs de la composante de formation générale commune et complète cette dernière par des objectifs de formation générale propres au domaine de la composante spécifique du programme d'études préuniversitaires ou techniques.

1. LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET LITTÉRATURE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

En Français, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- C utiliser les principes et les procédés de la communication pour la compréhension et la production de différents types de discours oraux et écrits (ensemble 1).

En Anglais, langue d'enseignement et littérature (2 unités), l'objectif poursuivi est :

- ou*
- C to communicate in the forms of discourse appropriate to a given field of studies (set 1).

2. LANGUE SECONDE,

selon la langue d'enseignement, pour un total de 2 unités.

L'élève doit atteindre l'objectif, parmi les suivants, qui constitue la suite de l'objectif de formation générale commune déjà atteint.

En *Anglais, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 1);
- C communiquer, en anglais, en utilisant les formes d'expression d'usage courant propres à un domaine d'activités professionnelles (ensemble 2);
- C communiquer en anglais dans différentes formes de discours (ensemble 3).

ou

En *Français, langue seconde* (2 unités), l'objectif à atteindre est choisi parmi les suivants :

- C communiquer en français dans un champ d'études particulier (set 1);
- C communiquer avec aisance en français dans un champ d'études particulier (set 2);
- C dissenter en français sur un sujet lié au champ d'études (set 3).

**3. P H I L O S O P H I E O U
“HUMANITIES”,**
pour un total de 2 unités.

En *Philosophie* (2 unités), l'objectif poursuivi est :

℄ apprécier des problèmes éthiques de la société contemporaine dans leurs dimensions personnelles, sociales et politiques (ensemble 1).

ou

En “*Humanities*” (2 unités), l'objectif poursuivi est :

℄ *to apply a critical thought process to ethical issues relevant to the field of studies (set 1).*

C. FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE (4 unités)

La formation complémentaire vise à mettre l'élève en contact avec d'autres domaines du savoir que ceux qui caractérisent la composante spécifique de son programme d'études préuniversitaires ou techniques. L'élève doit donc atteindre deux objectifs de formation (de 2 unités chacun) dans un ou deux des domaines de formation générale complémentaire à sa formation spécifique.

Les domaines prévus au *Règlement sur le régime des études collégiales* sont les suivants :

1. **SCIENCES HUMAINES,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C situer l'apport particulier des Sciences humaines au regard des enjeux contemporains (ensemble 1);
 - C analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux Sciences humaines (ensemble 2).
2. **CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie (ensemble 1);
 - C résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base (ensemble 2).
3. **LANGUES MODERNES,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C communiquer dans une langue moderne de façon restreinte (ensemble 1);
 - C communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers (ensemble 2);
 - C communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne (ensemble 3).
4. **LANGAGE MATHÉMATIQUE ET INFORMATIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine (ensemble 1);
 - C se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant (ensemble 2).
5. **ARTS ET ESTHÉTIQUE,**
les objectifs visés sont les suivants :
 - C apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique (ensemble 1);
 - C réaliser une production artistique (ensemble 2).

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

En formation technique : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs, qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p. 3).

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

PREMIÈRE PARTIE

VUE D'ENSEMBLE

BUTS DU PROGRAMME

Les buts du programme permettent de le situer au regard de la profession de technicienne et de technicien en électrophysiologie médicale. Ils témoignent également des orientations générales de la formation technique, et ils traduisent les orientations particulières du programme.

Les buts énoncés ci-dessous correspondent au résultat final recherché dans le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale*, ils comportent de plus une description générale de la profession ainsi que les intentions éducatives liées aux buts généraux de la formation technique et à la formation générale et, enfin, celles qui sont issues de l'étude des besoins de formation.

Résultat recherché

Le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* vise à former des personnes de façon à les rendre aptes à travailler dans chacun des domaines suivants :

- l'électrophysiologie cérébrale;
- l'électrophysiologie cardiaque;
- l'électrophysiologie neuromusculaire;
- les potentiels évoqués;
- l'électrophysiologie labyrinthique;
- la polysomnographie;
- certaines techniques connexes.

Description de la fonction de travail

La fonction de technicienne et de technicien en électrophysiologie médicale consiste à procéder à différents examens à la suite d'une requête médicale. Il s'agit notamment de préparer la patiente ou le patient de façon appropriée, d'effectuer le captage, l'enregistrement, le traitement et l'analyse des données bioélectriques et de consigner les résultats dans un rapport technique descriptif.

Ce rapport est transmis, avec les données pertinentes, au médecin qui en fait l'interprétation médicale en vue d'établir un diagnostic ou de déterminer un traitement.

Les techniciennes et les techniciens doivent fréquemment adapter le processus d'examen en fonction, notamment, des conditions d'exécution, de la patiente ou du patient et de la pathologie soupçonnée. Elles et ils doivent aussi mettre en oeuvre les moyens appropriés pour que l'examen soit effectué exactement comme il se doit.

Cette fonction de travail n'est pas globalement régie par le code des professions. Toutefois, certains actes faits par le personnel technique sont prévus dans ce code, dans les lois et les règlements ainsi que dans les règles de la pratique professionnelle. Le travail s'effectue principalement dans les hôpitaux, les cliniques médicales et les laboratoires de recherche (hôpitaux et universités).

Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique**, le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* vise :

- à rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre d'exécuter correctement, et en obtenant des résultats acceptables dès l'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités qu'elle comporte;
- à favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et par celle du contexte particulier de la profession;
- à favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- à favoriser la mobilité de la personne en lui permettant, entre autres choses, d'acquérir une attitude positive à l'égard des changements et de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* permet aussi de réaliser les intentions éducatives des composantes commune, propre et complémentaire de la formation générale indiquées dans le document intitulé *Formation générale : des collèges pour le Québec du XXI^e siècle*.

Le programme *Techniques d'électrophysiologie médicale* vise à permettre à la personne d'évoluer correctement dans son milieu de travail, en favorisant l'acquisition ou le développement des attitudes et des comportements suivants :

- la capacité d'analyser constamment les situations et de prendre rapidement les décisions appropriées;
- la capacité de communiquer efficacement et d'établir une relation de confiance avec la patiente ou le patient;
- la capacité de développer l'autonomie professionnelle;
- la capacité de chercher l'information lui permettant d'accroître ses connaissances dans les différents domaines de l'électrophysiologie médicale;
- l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités et la conscience professionnelle;
- le sens de l'observation et la capacité de synthétiser des données multiples et complexes en un résultat cohérent.

** DIRECTION DES PROGRAMMES, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE. *Élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques. Cadre général*, édition provisoire, deuxième version, juin 1995, p. 5.

LISTE DES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

- ! Analyser la fonction de travail.
- ! Exploiter des données informatisées.
- ! Établir, en situation professionnelle, de bonnes relations interpersonnelles.
- ! Appliquer des mesures de santé et de sécurité en électrophysiologie médicale.
- ! Prodiguer des soins de base en électrophysiologie médicale.
- ! Établir des liens entre le fonctionnement des appareils et l'aspect des signaux enregistrés.
- ! Optimiser le captage et le traitement des signaux bioélectriques.
- ! Établir des liens entre la production des signaux bioélectriques et l'anatomophysiologie des systèmes explorés.
- ! Analyser les déterminants pathologiques et pharmacologiques au regard des examens électrophysiologiques.
- ! Analyser des données en électrophysiologie labyrinthique.
- ! Analyser des données en électrophysiologie neuromusculaire et en potentiels évoqués.
- ! Analyser des données en électrophysiologie cardiaque.
- ! Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte.
- ! Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant.
- ! Analyser des données en polysomnographie.
- ! Effectuer des examens en potentiels évoqués.
- ! Effectuer des examens en électrophysiologie labyrinthique.
- ! Effectuer des examens en électrophysiologie cardiaque.
- ! Effectuer des examens en électrophysiologie neuromusculaire.
- ! Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte.
- ! Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant.
- ! Effectuer des examens en polysomnographie.

DEUXIÈME PARTIE

OBJECTIFS ET STANDARDS DE LA COMPOSANTE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

CODE : 00TX

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser la fonction de travail.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Caractériser la fonction de travail et les conditions d'exercice.2. Examiner les tâches et les opérations liées à la fonction de travail.3. Examiner les habiletés et les comportements nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'aide de renseignements à jour sur l'exercice de la fonction de travail ainsi que sur les entreprises et les établissements du secteur.- À partir des lois, des règlements, des normes et des codes en vigueur. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Pertinence de l'information recueillie.1.2 Examen complet des caractéristiques générales de la fonction de travail et de ses conditions d'exercice.2.1 Examen convenable des opérations, des conditions d'exécution et des critères de performance de chacune des tâches.2.2 Détermination exacte de l'importance relative des tâches.2.3 Mise en relation des étapes du processus de travail et des tâches de la fonction de travail.3.1 Pertinence des liens établis entre, d'une part, les habiletés et les comportements et, d'autre part, les différentes tâches de la fonction de travail.

CODE : 00TY	
OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Exploiter des données informatisées.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Consulter des dossiers. 2. Traiter des données. 3. Produire des documents. 4. Transférer des données. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans des situations de travail exigeant le traitement des données par ordinateur. - À partir de prescriptions d'examen, de données et de consignes. - À l'aide d'un micro-ordinateur, de ses périphériques et des logiciels appropriés. - À l'aide de la documentation pertinente. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Recherche efficace de l'information. 1.2 Repérage juste des éléments significatifs. 2.1 Saisie correcte et complète des données. 2.2 Classement approprié des données. 2.3 Justesse des modifications apportées aux fichiers. 2.4 Respect de la séquence des opérations. 3.1 Information complète et exacte. 3.2 Mise en évidence des données jugées comme étant importantes. 3.3 Mise en forme appropriée des données. 4.1 Archivage correct des données. 4.2 Transfert correct de données d'un fichier à un autre ou d'un logiciel à un autre. 4.3 Transmission efficace des données.

CODE : 00TZ

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir, en situation professionnelle, de bonnes relations interpersonnelles.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Établir une relation de confiance avec une patiente ou un patient et avec les accompagnatrices ou les accompagnateurs.2. Travailler en équipe multidisciplinaire.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans des situations professionnelles de relation avec une patiente ou un patient, avec les collègues et avec le public.- Dans des conditions de stress. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Manifestation de courtoisie, d'empathie et de respect.1.2 Respect de l'éthique professionnelle et des règles de déontologie.1.3 Vulgarisation appropriée des renseignements.1.4 Application appropriée des techniques de communication non verbale en situation professionnelle.1.5 Adaptation appropriée de la stratégie d'approche. <ol style="list-style-type: none">2.1 Manifestation claire de respect, de confiance et de réceptivité à l'égard des membres de l'équipe et de leurs décisions.2.2 Distinction juste des rôles et des niveaux hiérarchiques au sein d'une équipe multidisciplinaire.2.3 Affirmation claire de sa personnalité, de ses convictions, de ses besoins et de ses attentes.2.4 Participation active aux discussions.2.5 Prise en charge de ses responsabilités dans l'équipe.

Éléments de la compétence

3. Résoudre des problèmes interpersonnels en milieu de travail.

Critères de performance

- 3.1 Perception juste d'une situation conflictuelle.
- 3.2 Analyse approfondie des différents éléments du problème.
- 3.3 Élaboration d'hypothèses de solution.
- 3.4 Application de la solution retenue et évaluation juste de ses effets.
- 3.5 Manifestation de respect, d'ouverture et d'esprit de conciliation.

CODE : 00U0

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Appliquer des mesures de santé et de sécurité en électrophysiologie médicale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Anticiper les situations à risque pour la patiente ou le patient, le personnel et soi-même.2. Déterminer les mesures de santé et de sécurité en fonction des risques.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'occasion de situations de travail comportant des risques pour la santé et la sécurité.- À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation, ainsi que d'instruments de mesure.- À l'aide de matériel de protection.- À l'aide de civières et de fauteuils roulants.- À l'aide de matériel technique et d'un poste de travail informatisé.- À l'aide de fiches signalétiques, de protocoles techniques, de lois et de règlements. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Catégorisation juste des différents types de risque de l'électrophysiologie médicale.1.2 Perception juste des risques mécaniques et biologiques relatifs à la manipulation d'objets lourds, d'appareils électriques, de matériel biologique et de matières dangereuses.1.3 Analyse claire des caractéristiques du risque.1.4 Évaluation juste des conséquences possibles. <ol style="list-style-type: none">2.1 Associations pertinentes des règles de la santé et de la sécurité et des différents types de risque.2.2 Choix judicieux des moyens et des techniques de prévention et d'intervention.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Assurer la sécurité physique des patients et du personnel.	3.1 Respect des normes de propreté et de ventilation des locaux. 3.2 Aménagement sécuritaire des postes de travail. 3.3 Application rigoureuse des mesures de sécurité liées aux matières dangereuses. 3.4 Application correcte de méthodes ergonomiques dans les techniques de travail et dans les déplacements des patients et des objets lourds. 3.5 Utilisation judicieuse de techniques de prévention et de précautions destinées à maîtriser les risques d'agression et d'accident. 3.6 Respect des mesures de sécurité en cas d'incendie.
4. Assurer la sécurité électrique des patients et du personnel.	4.1 Consultation régulière du calendrier de vérification des courants de fuite. 4.2 Utilisation sécuritaire des appareils d'enregistrement et de stimulation électrique. 4.3 Prise en considération des contre-indications et des limitations liées à la situation d'examen au regard des stimulations électriques. 4.4 Vérifications appropriées du fonctionnement des appareils et de l'intégrité des fils et des branchements. 4.5 Vérification périodique des disjoncteurs différentiels. 4.6 Déclaration des bris et des défauts.
5. Prévenir la contagion et la contamination.	5.1 Respect du protocole de vaccination. 5.2 Application des techniques de barrière appropriées aux modes de transmission des agents pathogènes. 5.3 Exécution correcte des manoeuvres de décontamination des appareils et des instruments. 5.4 Gestion appropriée des déchets biomédicaux. 5.5 Application correcte des techniques de manipulation et de stérilisation des électrodes-aiguilles. 5.6 Respect des normes d'asepsie.

CODE : 00U1

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Prodiguer des soins de base en électrophysiologie médicale.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Assister une patiente ou un patient dans ses déplacements. 2. Assurer le confort de la patiente ou du patient.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale.- Dans des conditions de stress.- À partir de renseignements cliniques et de consignes.- À l'aide du matériel et de l'équipement appropriés.- À l'aide de protocoles d'intervention et de manuels de procédures. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération du degré d'autonomie du patient ou de la patiente.1.2 Utilisation correcte des civières, fauteuils roulants et autres dispositifs d'aide au déplacement.1.3 Déplacement sécuritaire de la patiente ou du patient.1.4 Surveillance appropriée des appareils et des dispositifs reliés à la patiente ou au patient. 2.1 Maintien d'un environnement propice au bien-être.2.2 Reconnaissance juste des manifestations associées aux changements de l'état général de la patiente ou du patient.2.3 Prise en considération des renseignements cliniques.2.4 Prise en considération des limitations liées à la situation d'examen.2.5 Application correcte des techniques de positionnement.2.6 Application correcte des techniques d'intervention particulières aux bébés et aux enfants.

CODE : 00U1

Éléments de la compétence

3. Intervenir en situation d'urgence.

Critères de performance

- 3.1 Repérage juste des anomalies graphiques significatives au regard des soins.
- 3.2 Distinction précise des signes de détresse.
- 3.3 Évaluation juste des dangers et des risques en cause.
- 3.4 Amorçe rapide et correcte des manoeuvres de réanimation cardiorespiratoire.
- 3.5 Demande de l'assistance médicale appropriée.
- 3.6 Assistance appropriée au personnel médical.
- 3.7 Respect de la réglementation concernant les champs d'intervention professionnelle.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre le fonctionnement des appareils et l'aspect des signaux enregistrés.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les étapes de transformation des signaux dans le processus d'enregistrement. 2. Relier les paramètres instrumentaux et les modes de traitement à leurs effets sur les signaux. 3. Déterminer les causes des signaux non appropriés. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'occasion d'examens électrophysiologiques. - À partir de signaux étalons et de signaux bioélectriques. - À l'aide d'appareils et d'accessoires. - À l'aide de logiciels appropriés, de matériel technique et d'instruments de vérification. - À l'aide de manuels d'instructions et de manuels de normes techniques. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Détermination précise du cheminement du signal. 1.2 Détermination juste du rôle des différents composants des appareils. 2.1 Distinction juste de l'effet de chaque paramètre d'enregistrement sur l'aspect graphique d'un signal. 2.2 Détermination de la bande passante appropriée à l'enregistrement d'un signal donné. 2.3 Distinction juste de l'effet des paramètres de stimulation sur l'aspect des signaux. 2.4 Association juste des modes de traitement aux modifications graphiques des signaux. 2.5 Distinction juste de l'effet du système d'inscription graphique sur l'aspect des signaux. 2.6 Dédution judicieuse des effets combinés de plusieurs paramètres et modes de traitement. 3.1 Distinction précise des signaux appropriés et non appropriés. 3.2 Application judicieuse de la procédure d'étalonnage et utilisation correcte des instruments de vérification. 3.3 Dédution judicieuse quant aux causes probables.

Éléments de la compétence

4. Déterminer les correctifs à apporter.

Critères de performance

- 4.1 Détermination précise du paramètre à corriger.
- 4.2 Pertinence des correctifs à apporter.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Optimiser le captage et le traitement des signaux bioélectriques.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer la qualité technique de l'interface patient-appareil d'enregistrement. 2. Ajuster les paramètres instrumentaux. 3. Traiter les artefacts. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'occasion d'enregistrements et d'analyses de données électrophysiologiques. - À partir des caractéristiques électriques du signal et du résultat graphique recherché. - À l'aide d'appareils et d'accessoires, de logiciels appropriés, de matériel technique et d'instruments de vérification. - À l'aide de manuels d'instructions et de manuels de normes techniques. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Préparation soignée de la peau. 1.2 Choix judicieux du type d'électrode et du composé électrolytique. 1.3 Choix judicieux de la méthode de fixation des électrodes. 1.4 Stabilité du contact électrode-peau. 1.5 Justesse des connexions. 1.6 Respect des valeurs limites d'impédance de contact pour le captage optimal du signal. 2.1 Choix judicieux des paramètres de départ selon le signal à enregistrer. 2.2 Réglage précis des différents paramètres. 2.3 Pertinence des modifications en cours d'enregistrement. 2.4 Qualité graphique des signaux enregistrés. 2.5 Mise à jour régulière des logiciels. 3.1 Utilisation de la bande passante appropriée. 3.2 Utilisation appropriée d'une mise à la masse. 3.3 Identification juste des différents artefacts. 3.4 Détermination juste de la provenance des artefacts. 3.5 Pertinence des correctifs apportés. 3.6 Utilisation judicieuse des polygraphies.

Éléments de la compétence

4. Résoudre des problèmes techniques.

Critères de performance

- 4.1 Détermination juste de la nature du problème.
- 4.2 Élaboration correcte d'une hypothèse de solution.
- 4.3 Application diligente de la mesure corrective.
- 4.4 Évaluation juste de l'effet obtenu.
- 4.5 Adaptation appropriée de la stratégie technique aux conditions d'enregistrement.

CODE : 00U4

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Établir des liens entre la production des signaux bioélectriques et l'anatomophysiologie des systèmes explorés.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Analyser les systèmes anatomiques explorés.2. Associer les activités bioélectriques aux structures anatomiques qui les génèrent.3. Relier les activités bioélectriques aux processus physiologiques correspondants.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À l'occasion d'un examen en électrophysiologie médicale.- À partir du type d'examen demandé.- À l'aide des renseignements cliniques disponibles.- À l'aide des données graphiques obtenues.- À l'aide des renseignements complémentaires collectés auprès de la patiente ou du patient.- À l'aide de schémas anatomiques, de manuels de normes techniques et de manuels de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Localisation précise des structures composant le système anatomique exploré.1.2 Établissement de liens pertinents entre chacune des structures et l'organisation du système anatomique en cause.2.1 Justesse des corrélations entre les activités bioélectriques et les structures génératrices.2.2 Prise en considération de la diffusion des potentiels à travers les différents tissus corporels.2.3 Prise en considération de l'orientation de la ligne de dérivation à la surface du corps par rapport à la position du dipôle.3.1 Conceptualisation juste des processus physiologiques associés aux activités bioélectriques.3.2 Analyse judicieuse des facteurs physiologiques susceptibles de modifier l'aspect des signaux.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Relier les positions d'électrodes au système anatomique exploré.	4.1 Établissement de liens pertinents entre les positions d'électrodes et les structures anatomiques explorées. 4.2 Localisation juste et précise des sites d'enregistrement et de stimulation utilisés au cours des examens électrophysiologiques.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les déterminants pathologiques et pharmacologiques au regard des examens électrophysiologiques.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Relier les états pathologiques à leurs manifestations cliniques. 2. Associer les modifications des signaux aux processus pathologiques correspondants. 3. Relier l'effet des médicaments aux modifications des signaux bioélectriques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À l'occasion d'un examen en électrophysiologie médicale. - À partir du type d'examen demandé. - À l'aide des renseignements cliniques disponibles sur la requête et du dossier médical de la patiente ou du patient. - À l'aide des données graphiques enregistrées. - À l'aide des renseignements complémentaires collectés auprès de la patiente ou du patient. - À l'aide de schémas anatomiques, de manuels de normes techniques et de manuels de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Établissement de liens pertinents entre les manifestations cliniques observées et les maladies en cause. 1.2 Anticipation juste des signes cliniques possibles selon la pathologie suspectée. 2.1 Établissement de liens pertinents entre des modifications de signaux et différents processus pathologiques. 2.2 Caractérisation juste des activités graphiques propres à certaines affections. 2.3 Établissement de liens pertinents entre la fréquence des anomalies et la gravité de l'atteinte. 2.4 Justesse des corrélations entre la localisation des anomalies graphiques et la topographie du territoire atteint. 3.1 Distinction juste des activités graphiques liées à la prise de certains médicaments.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Anticiper les résultats d'un examen à partir des déterminants pathologiques et pharmacologiques.</p> <p>5. Déterminer les modifications à apporter à la conduite de l'examen.</p>	<p>4.1 Anticipation juste des anomalies graphiques susceptibles d'être enregistrées selon les déterminants.</p> <p>4.2 Prévision logique de la distribution temporelle et spatiale de ces activités.</p> <p>4.3 Prévision réaliste des réponses et des réactions aux stimulations.</p> <p>5.1 Évaluation juste de l'effet des déterminants sur le déroulement de l'examen.</p> <p>5.2 Détermination précise des limites et des contre-indications relatives à l'examen liées aux déterminants pathologiques.</p> <p>5.3 Établissement de liens pertinents entre l'effet des médicaments et les limites ou contre-indications relatives aux examens.</p> <p>5.4 Élaboration de stratégies et de moyens appropriés à la situation clinique.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des données en électrophysiologie labyrinthique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue l'ensemble des données collectées. 2. Sélectionner les données pertinentes. 3. Effectuer les opérations de traitement des données. 4. Effectuer les comparaisons nécessaires. 5. Terminer l'analyse. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de données graphiques. - À partir de renseignements cliniques. - À partir de consignes. - À l'aide d'ordinateurs, d'outils de traitement des données et de logiciels appropriés. - À l'aide de formulaires, de manuels de normes techniques et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prise en considération des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des activités. 1.2 Reconnaissance précise des activités enregistrées. 1.3 Prise en considération de l'effet des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Distinction juste des différents artefacts. 1.5 Observation attentive de l'effet des stimulations sur les activités. 1.6 Décodage des notations techniques. 2.1 Repérage des éléments significatifs. 2.2 Détection juste des anomalies. 3.1 Utilisation correcte des appareils et des outils de traitement des données. 3.2 Positionnement précis des curseurs. 3.3 Exactitude des calculs. 4.1 Vérification précise de la symétrie des signaux bilatéraux. 4.2 Comparaison appropriée des résultats obtenus avec des valeurs de référence et des résultats antérieurs. 5.1 Pertinence de l'évaluation des écarts et différences.

Éléments de la compétence

6. Consigner les résultats.

Critères de performance

- 6.1 Présentation des résultats sous une forme appropriée.
- 6.2 Sélection judicieuse des données et des résultats à conserver.
- 6.3 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Effectuer les opérations de traitement des données.	3.1 Utilisation correcte des appareils et des outils de traitement des données. 3.2 Positionnement précis des curseurs. 3.3 Exactitude des calculs. 3.4 Appréciation juste de l'effet des paramètres de traitement sur l'aspect des signaux. 3.5 Respect de la procédure de traitement des données.
4. Effectuer les comparaisons nécessaires.	4.1 Vérification précise de la symétrie des signaux bilatéraux. 4.2 Comparaison appropriée des résultats obtenus avec des valeurs de référence et des résultats antérieurs.
5. Terminer l'analyse	5.1 Pertinence de l'évaluation des écarts et différences.
6. Consigner les résultats	6.1 Présentation des résultats sous une forme appropriée. 6.2 Sélection judicieuse des données et résultats à conserver. 6.3 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des données en électrophysiologie cardiaque.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue l'ensemble des données collectées. 2. Sélectionner les données pertinentes. 3. Préciser les caractéristiques des anomalies et leurs distributions. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de données graphiques. - À partir de renseignements cliniques. - À partir de consignes. - À l'aide d'ordinateurs et de logiciels appropriés. - À l'aide de formulaires, de manuels de normes techniques et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prise en considération des caractéristiques morphologiques et de la fréquence d'apparition des activités. 1.2 Reconnaissance précise des activités enregistrées. 1.3 Prise en considération de l'effet des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Distinction juste des différents artefacts. 1.5 Révision de la fiche de renseignements de la patiente ou du patient en électrodynamie. 2.1 Repérage des éléments significatifs. 2.2 Détection juste des anomalies. 3.1 Évaluation juste des caractéristiques morphologiques et de la fréquence des anomalies. 3.2 Détermination précise des fréquences auriculaire et ventriculaire. 3.3 Précision des mesures et calculs. 3.4 Caractérisation juste du rythme cardiaque. 3.5 Justesse des corrélations entre les dérivations, les territoires cardiaques et les artères coronaires associées.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>4. Terminer l'analyse.</p> <p>5. Consigner les résultats.</p>	<p>4.1 Synthèse cohérente des données obtenues à partir des différentes dérivations.</p> <p>4.2 Comparaison appropriée des résultats obtenus avec des valeurs de référence et des résultats antérieurs.</p> <p>5.1 Utilisation de la terminologie correcte et appropriée dans la rédaction du rapport technique.</p> <p>5.2 Présentation des résultats sous une forme appropriée.</p> <p>5.3 Sélection judicieuse des données et des résultats à conserver.</p> <p>5.4 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.</p>

CODE : 00U9

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none">1. Passer en revue l'ensemble des données collectées.2. Sélectionner les données pertinentes.3. Préciser les caractéristiques des anomalies et leurs distributions.	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none">- À partir de données graphiques.- À partir de renseignements cliniques.- À partir de consignes.- À l'aide d'ordinateurs, d'outils de traitement des données et de logiciels appropriés.- À l'aide de formulaires, de manuels de normes techniques et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none">1.1 Prise en considération des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des activités.1.2 Reconnaissance précise des activités enregistrées.1.3 Prise en considération de l'effet des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques.1.4 Appréciation juste du rythme de fond.1.5 Distinction juste des différents artefacts1.6 Observation attentive de l'effet des stimulations sur les activités.1.7 Décodage des notations techniques.2.1 Repérage des éléments significatifs.2.2 Détection juste des anomalies.3.1 Vérification précise de la symétrie des signaux des régions cérébrales homologues.3.2 Évaluation juste des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des anomalies.3.3 Justesse des corrélations entre les dérivations et les régions cérébrales.3.4 Détermination précise des distributions temporelle et spatiale des anomalies.

CODE : 00U9

Éléments de la compétence

4. Terminer l'analyse.

5. Consigner les résultats.

Critères de performance

4.1 Synthèse cohérente des données obtenues à partir des différentes dérivations et des montages.

4.2 Prise en considération des résultats antérieurs.

5.1 Utilisation de la terminologie correcte et appropriée dans la rédaction du rapport technique.

5.2 Présentation des résultats sous une forme appropriée.

5.3 Sélection judicieuse des données et des résultats à conserver.

5.4 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des données en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue l'ensemble des données collectées. 2. Sélectionner les données pertinentes. 3. Préciser les caractéristiques des anomalies et leurs distributions. 4. Terminer l'analyse. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de données graphiques. - À partir de renseignements cliniques. - À partir de consignes. - À l'aide d'ordinateurs, d'outils de traitement des données et de logiciels appropriés. - À l'aide de formulaires, de manuels de normes techniques et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Prise en considération des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des activités. 1.2 Reconnaissance précise des activités enregistrées. 1.3 Prise en considération de l'effet des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Appréciation juste du rythme de fond. 1.5 Distinction juste des différents artefacts. 1.6 Observation attentive de l'effet des stimulations sur les activités. 1.7 Décodage des notations techniques. 2.1 Repérage des éléments significatifs. 2.2 Détection juste des anomalies. 3.1 Vérification précise de la symétrie des signaux des régions cérébrales homologues. 3.2 Évaluation juste des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des anomalies. 3.3 Justesse des corrélations entre les dérivations et les régions cérébrales. 3.4 Détermination précise des distributions temporelle et spatiale des anomalies. 4.1 Synthèse cohérente des données obtenues à partir des différentes dérivations et des montages. 4.2 Prise en considération des résultats antérieurs.

Éléments de la compétence

5. Consigner les résultats.

Critères de performance

- 5.1 Utilisation de la terminologie correcte et appropriée dans la rédaction du rapport technique.
- 5.2 Présentation des résultats sous une forme appropriée.
- 5.3 Sélection judicieuse des données et des résultats à conserver.
- 5.4 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des données en polysomnographie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passer en revue l'ensemble des données collectées. 2. Faire la lecture des stades de sommeil. 3. Caractériser les variations des différents paramètres physiologiques enregistrés. 4. Terminer l'analyse. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - À partir de données graphiques. - À partir de renseignements cliniques. - À partir de consignes. - À l'aide d'ordinateurs, d'outils de traitement des données et de logiciels appropriés. - À l'aide de formulaires, de manuels de normes techniques et de documents de référence. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Révision des observations notées en fin d'enregistrement. 1.2 Reconnaissance précise des activités enregistrées. 1.3 Prise en considération de l'effet des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Distinction juste des différents artefacts 1.5 Décodage des notations techniques. 2.1 Prise en considération des caractéristiques morphologiques et fréquentielles des activités. 2.2 Détermination correcte des stades de sommeil. 2.3 Respect des critères internationaux de lecture des stades du sommeil. 3.1 Détermination précise du type d'événement physiologique. 3.2 Exactitude des mesures et des calculs. 3.3 Distinction juste des différents artefacts. 3.4 Respect des critères d'identification des événements. 4.1 Résumé pertinent des caractéristiques du sommeil et des anomalies. 4.2 Résumé pertinent des événements analysés.

Éléments de la compétence

5. Consigner les résultats.

Critères de performance

- 5.1 Utilisation de la terminologie correcte et appropriée dans la rédaction du rapport technique.
- 5.2 Présentation des résultats sous une forme appropriée.
- 5.3 Édition et archivage appropriés des données et des résultats.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en potentiels évoqués.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Sélection du logiciel approprié. 2.7 Réglage précis des paramètres de stimulation et d'enregistrement.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Préparer la patiente ou le patient.</p>	<p>3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Exécution correcte des mesures physiques et physiologiques liées aux procédures d'examen. 3.3 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.4 Respect des conventions de mesures. 3.5 Exactitude des connexions. 3.6 Vérification rigoureuse des impédances et corrections appropriées. 3.7 Respect des règles d'asepsie et de santé-sécurité.</p>
<p>4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.</p>	<p>4.1 Vérification correcte de l'efficacité du stimulus. 4.2 Utilisation correcte des logiciels d'acquisition et des stimulateurs. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Vérification systématique de la reproductibilité des données. 4.6 Inscription complète des notations appropriées. 4.7 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.8 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.9 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement.</p>
<p>5. Contrôler la qualité de l'examen.</p>	<p>5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.</p>

Éléments de la compétence

6. Terminer l'examen.

Critères de performance

- 6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes.
- 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen.
- 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé.
- 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en électrophysiologie labyrinthique.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 3. Préparer la patiente ou le patient. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Regroupement ordonné du matériel. 2.2 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.3 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.4 Pertinence des mesures correctives. 3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.3 Exactitude des connexions. 3.4 Vérification rigoureuse des impédances et corrections appropriées. 3.5 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.	4.1 Exécution correcte et vérification du bio-étalonnage. 4.2 Utilisation correcte du logiciel d'acquisition. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Inscription complète des notations appropriées 4.6 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.7 Respect du protocole d'enregistrement des normes techniques. 4.8 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement et de stimulation.
5. Contrôler la qualité de l'examen.	5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.
6. Terminer l'examen.	6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes. 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen. 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé. 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.

CODE : 00UE	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence Effectuer des examens en électrophysiologie cardiaque.	Contexte de réalisation - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - Dans les conditions d'exercices particulières aux électrocardiogrammes au repos effectués en dehors du laboratoire. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois.
Éléments de la compétence 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux.	Critères de performance 1.1 Repérage juste des renseignements pertinents. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Réglage précis des paramètres techniques. 2.7 Préparation correcte du matériel d'urgence.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Préparer la patiente ou le patient.</p>	<p>3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Préparation correcte des sites de pose d'électrodes. 3.3 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.4 Exactitude des connexions. 3.5 Installation correcte d'un enregistreur portatif 3.6 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.</p>
<p>4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.</p>	<p>4.1 Utilisation correcte des logiciels d'acquisition. 4.2 Vérification du signal d'étalonnage et corrections appropriées. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Mesure précise de la tension artérielle. 4.6 Inscription complète des notations appropriées. 4.7 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.8 Distinction précise des signes de détresse. 4.9 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.10 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement.</p>
<p>5. Contrôler la qualité de l'examen.</p>	<p>5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.</p>

Éléments de la compétence

6. Terminer l'examen.

Critères de performance

- 6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes.
- 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen.
- 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé.
- 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en électrophysiologie neuromusculaire.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux des segments de nerfs et du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Sélection du logiciel approprié.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Préparer la patiente ou le patient.</p>	<p>3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Exécution correcte des mesures physiques et physiologiques liées aux procédures d'examen. 3.3 Préparation correcte des sites de pose d'électrodes. 3.4 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.5 Exactitude des connexions 3.6 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.</p>
<p>4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.</p>	<p>4.1 Utilisation correcte des logiciels d'acquisition et des stimulateurs. 4.2 Vérification de l'efficacité du stimulus 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.6 Inscription complète des notations appropriées. 4.7 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.8 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement. 4.9 Assistance appropriée à l'électromyographe.</p>
<p>5. Contrôler la qualité de l'examen.</p>	<p>5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.</p>

Éléments de la compétence

6. Terminer l'examen.

Critères de performance

- 6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes.
- 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen.
- 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé.
- 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'adulte.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - Selon les conditions d'exercice particulières aux examens effectués en dehors d'un laboratoire. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Réglage approprié des paramètres techniques. 2.7 Exécution correcte et vérification de l'étalonnage.

Éléments de la compétence	Critères de performance
<p>3. Préparer la patiente ou le patient.</p>	<p>3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.3 Respect des conventions de mesures. 3.4 Exactitude des connexions. 3.5 Vérification rigoureuse des impédances et corrections appropriées. 3.6 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.</p>
<p>4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.</p>	<p>4.1 Exécution correcte et vérification du bio-étalonnage. 4.2 Utilisation correcte du logiciel d'acquisition. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Inscription complète des notations appropriées. 4.6 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.7 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.8 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement.</p>
<p>5. Contrôler la qualité de l'examen.</p>	<p>5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.</p>
<p>6. Terminer l'examen.</p>	<p>6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes. 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen. 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé. 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en électrophysiologie cérébrale chez l'enfant.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire d'électrophysiologie médicale. - Selon les conditions d'exercice particulières aux examens effectués en dehors d'un laboratoire. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et de stimulation et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Réglage approprié des paramètres techniques. 2.7 Exécution correcte et vérification de l'étalonnage.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Préparer la patiente ou le patient.	3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Précision et diligence dans la pose des électrodes. 3.3 Respect des conventions de mesures. 3.4 Exactitude des connexions. 3.5 Vérification rigoureuse des impédances et corrections appropriées. 3.6 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.
4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.	4.1 Exécution correcte et vérification du bio-étalonnage. 4.2 Utilisation correcte du logiciel d'acquisition. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Inscription complète des notations appropriées. 4.6 Communication efficace de renseignements, de consignes et d'encouragements. 4.7 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.8 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement.
5. Contrôler la qualité de l'examen.	5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.
6. Terminer l'examen.	6.1 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes. 6.2 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen. 6.3 Nettoyage approprié du matériel utilisé. 6.4 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Effectuer des examens en polysomnographie.</p> <p>Éléments de la compétence</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser les renseignements cliniques relatifs à l'examen. 2. Préparer le matériel, les appareils et les lieux. 	<p>Contexte de réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon les conditions d'exercice dans un laboratoire spécialisé. La technicienne ou le technicien est généralement appelé à effectuer plusieurs examens simultanément. - À partir de la prescription d'examen. - À partir du dossier de la patiente ou du patient. - À partir de consignes. - À l'aide d'appareils d'enregistrement et des logiciels appropriés. - À l'aide de matériel technique. - À l'aide de manuels de normes techniques, de règlements et de lois. <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Repérage juste des données pertinentes de la prescription d'examen et du dossier antérieur. 1.2 Collecte des renseignements complémentaires appropriés. 1.3 Interprétation juste des déterminants biologiques, pathologiques et pharmacologiques. 1.4 Analyse juste de la situation clinique au regard des soins et de la santé-sécurité. 1.5 Choix judicieux du protocole d'enregistrement. 2.1 Sélection de l'appareillage approprié au type d'examen. 2.2 Regroupement ordonné du matériel. 2.3 Installation correcte des appareils et accessoires. 2.4 Vérification générale du fonctionnement des appareils. 2.5 Pertinence des mesures correctives. 2.6 Réglage approprié des paramètres techniques. 2.7 Exécution correcte et vérification des étalonnages.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Préparer la patiente ou le patient.	3.1 Approche respectueuse et adaptée à la situation d'examen. 3.2 Exécution correcte des mesures physiques liées aux procédures d'examen. 3.3 Précision et diligence dans la pose des électrodes et des autres capteurs. 3.4 Respect des conventions techniques. 3.5 Exactitude des connexions. 3.6 Vérification rigoureuse des impédances et corrections appropriées. 3.7 Respect des règles de soins et de santé-sécurité.
4. Effectuer l'enregistrement électrophysiologique.	4.1 Exécution correcte et vérification du bio-étalonnage. 4.2 Utilisation correcte du logiciel d'acquisition. 4.3 Reconnaissance juste des éléments graphiques enregistrés. 4.4 Traitement approprié des artefacts. 4.5 Inscription complète des notations appropriées. 4.6 Respect du protocole d'enregistrement et des normes techniques. 4.7 Adaptation pertinente de la procédure d'enregistrement.
5. Contrôler la qualité de l'examen.	5.1 Appréciation juste de la qualité technique de l'enregistrement. 5.2 Évaluation juste de la pertinence des données collectées au regard de la demande d'examen et des renseignements cliniques. 5.3 Prise en considération de la qualité de la relation entre le technicien ou la technicienne et le patient ou la patiente. 5.4 Pertinence des correctifs apportés à la technique d'examen. 5.5 Qualité des données graphiques collectées.
6. Terminer l'examen.	6.1 Sauvegarde des données. 6.2 Nettoyage minutieux des sites de pose d'électrodes et des autres capteurs. 6.3 Transmission de renseignements clairs et appropriés à la patiente ou au patient concernant son départ et les suites de l'examen. 6.4 Nettoyage approprié du matériel utilisé. 6.8 Rangement approprié du matériel et dans l'aire de travail.